

L62. - W/gl

Bruxelles, le 1er mai 1969

Monsieur Willy Spühler
Conseiller fédéral
Chef du Département politique
B e r n e

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je me réfère à la lettre que vous a écrite M. le Conseiller national Renschler au sujet de la récente visite à Bruxelles d'un groupe parlementaire suisse et de l'accueil insuffisant qu'il y aurait reçu.

Je me permets de vous envoyer sous ce pli la copie de la réponse que je viens d'adresser à M. Renschler et de vous donner les informations complémentaires suivantes:

La Commission européenne dispose d'un budget "de propagande" qui lui permet d'inviter des groupes intéressés à venir à Bruxelles, prendre contact avec des milieux de la Commission, généralement pendant un ou deux jours. Au cours des dernières années, nombre de ces groupes sont venues de Suisse et toutes les fois que j'avais été avisé, je les avais reçus soit chez moi, soit à la Mission, selon les exigences de leur horaire, qui est parfois très serré. Des difficultés ont cependant surgi, car, parfois, ni la Commission ni les intéressés eux-mêmes ne m'informaient de leurs projets; quelques fois j'en étais avisé au tout dernier moment ou je l'apprenais par hasard. J'ai déjà insisté à maintes reprises auprès des services compétents de la Commission pour qu'on nous tienne informés de ces voyages à temps, et qu'on nous communique l'horaire et le nom des participants. Je vais le rappeler une fois de plus.

./..

Cela dit et dans le cas particulier, j'avais été informé de l'arrivée du groupe des parlementaires suisses par une lettre de M. Michel, Secrétaire de l'Europa-Union, du 30 janvier. Je lui avais aussitôt et bien évidemment répondu, le 4 février, que je serais heureux d'accueillir le groupe chez moi, à la résidence, à la date et à l'heure qu'il me fixerait. Cela fut finalement décidé pour le 21 avril à 17h30.

J'expose dans ma lettre à M. Renschler les raisons de mon absence dues à une opération chirurgicale urgente. Je le fais avec quelque détail, car, quand il était ici, il a mis en doute, devant mes collaborateurs, la validité de ces raisons ...

Je voudrais préciser ici, pour votre information, que les voyages de ce genre bénéficient d'une aide financière, variable selon les cas, de la Commission européenne. En l'espèce et vu la qualité des participants, la Commission a entièrement financé le voyage du tout le groupe (transport, logement et deux repas).

Je tiens encore à relever trois points:

- 1^o) Loin de "fuir" le contact avec des groupes de ce genre, j'ai toujours cherché à l'établir. Je tiens pour essentiel que, justement pour des groupes qui sont soumis à une certaine "propagande communautaire", il faut fournir des mises au point et des clarifications sur notre position dans ces affaires. Dans le passé, les discussions que nous avons pu avoir avec de tels groupes ont toujours été utiles, je crois. M. Renschler admet d'ailleurs avoir obtenu des renseignements intéressants de mes collaborateurs.
- 2^o) Cette intervention chirurgicale m'a été d'autant moins opportune que le mardi 22 avril, soit le lendemain de la visite des parlementaires, j'avais un dîner de 22 personnes chez moi dont le Président de la Commission Rey, le Représentant permanent des Pays-Bas Spierenburg, le Directeur général du Commerce extérieur de la Commission, et divers autres personnalités communautaires et belges. J'avais également invité mes collègues Zutter et Caillat.

J'ai donc prié le chirurgien de me permettre d'assister à cet important dîner. Il l'a accepté, à condition que je puisse me reposer complètement jusqu'à la fin de la semaine. J'ai pu ainsi prendre part à mon dîner, quittant la clinique à 5 heures pour pouvoir recevoir mes hôtes à 8h30...

- 3^o) Les difficultés de la situation étaient encore accrues du fait qu'il y eu de profonds remaniements dans le personnel de la Mission. Deux de mes collaborateurs sont partie simultanément et leurs remplaçants viennent à peine de s'installer ici et de commencer leurs activités.

Je regrette vivement de vous importuner avec ces détails d'un mince intérêt. Je regrette surtout que mon opération ait provoqué toute cette discussion qui aurait pu être évitée, si M. Renschler avait fait preuve d'un peu moins de susceptibilité et d'un peu plus de compréhension pour la situation exceptionnelle dans laquelle je me trouvais.

Du moment cependant où cette visite parlementaire a causé une telle réaction de la part de M. Renschler et qu'il ait cru devoir vous en faire part, je tiens à ce que vous ayez en main tous les éléments du dossier.

A toutes fins utiles, je joins aussi une copie de la lettre que j'avais écrite, dès mon retour au bureau, à M. Michel, Secrétaire de l'Europa-Union, pour lui exprimer tous mes regrets, et le prier d'en faire part aux membres du groupe. Elle aurait pu mettre un point final à cette épisode regrettable, mais tout de même d'une dimension bien réduite, si je n'avais reçu entretemps la lettre de M. Renschler.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Annexes mentionnées

sig. P. Wurih